académie Besançon
direction des services départementaux de l'éducation nationale Haute-Saône
éducation nationale

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE N°1

Commune AUTREY-lès-GRAY	**Ecole (s)** Pôle Educatif des 4 Vallées
Date 02/11/2026	**Horaire** 20h00

Présents :

Enseignants : Mme JEANNOT (Adjointe), Mme RENARD (Adjointe), Mme BREUILLARD (Adjointe), Mme MINY (Directrice)

Elus : Mme LEBLANC (Présidente du Syndicat des Écoles), M. DEMANGEON (Maire de Bouhans-et-Feurg), M.SACCOMANI (Maire d'Autrey-lès-Gray), M. VAGNER (Maire de Lœuilley), Mme FORET (Maire de Fahy-lès-Autrey), M. MANDIGON (Maire de Poyans), M. NICOLLE (Maire de Broye-lès-Loup et Verfontaine)

Représentants de parents : Mme THIEBAUT - Mme SCHENCK - Mme ROBERT - Mme MAGNY - Mme BLANCHOT

Invités (associations, services médicaux,….) : Mme THIEBAUT (Présidente de l'Association de Parents et Amis des Ecoles), Mme BERGEROT (Directrice des Temps Périscolaires et ATSEM)

Absent(s) : Mme BERGEROT (Maire d'Attricourt)- Mme RINGUET et Mme CHARTON (Représentantes de Parents Elus)

Absent(s) excusé(s) : M.PIERRET (IEN), Mme COLLIN (ATSEM Temps scolaire), Mme MUNIER (Agent d'animation Temps scolaire et périscolaire), Mme FRITSCH (Décharge du lundi en CM)

Ordre du jour :

-Présentation du Conseil d'école
-Résultats des élections de représentants de parents d'élèves
-Effectifs et répartition des élèves
-Règlement intérieur de l'Ecole
- Nouveau Projet d'Ecole
-Activités Pédagogiques Complémentaires
- Plan canicule
-Sorties pédagogiques et autres actions
-Prévision d'un éventuel cycle natation
-Association de Parents et Amis de l'Ecole/Marché de Noël

Différents axes traités et conclusions d'actions :

Accueil, remerciements, présentations et tour de table, excusés.

1) Présentation du Conseil d'Ecole

Rappel de la composition et du rôle du Conseil d'Ecole par Mme Breuillard:

Composition du conseil d'école :

- Les représentants des parents d'élèves en nombre égal à celui des classes de l'école.
- Le maire et/ou le conseiller municipal chargé des affaires scolaires.
- Les maîtres de l'école.
- Le directeur, président.
- Le délégué départemental de l'Education nationale (D.D.E.N).
- L'inspecteur de l'Education nationale (I.E.N).

- Eventuellement les personnes chargées d'activités scolaires complémentaires ou extra-scolaires (sur invitation).

Le rôle du conseil d'école :

- vote le règlement intérieur de l'école,
- établit le projet d'organisation de la semaine scolaire,
- adopte le projet d'école proposé par l'équipe pédagogique,
- donne son avis sur les questions intéressant la vie de l'école : actions pédagogiques, activités scolaires, hygiène scolaire, composition des classes, les heures d'entrée et de sorties...
- présente toute suggestion sur les moyens alloués à l'école, sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des ouvertures de l'école (ex : organisation d'un service de garderie), sur le périscolaire, la restauration scolaire, la protection et la sécurité des enfants…
- donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives ou culturelles,
- veille à la bonne intégration des enfants handicapés.

2) Résultats des Elections de représentants de parents d'élèves

Une liste a été constituée cette année.
Sont élus pour l'année 2026 - 2027 :

Participation	
Modalité de vote	Exclusivement par correspondance
Nombre d'inscrits	120
Nombre de votants	88
Nombre de bulletins blancs ou nuls	7
Nombre de suffrages exprimés (S)	81
Taux de participation	73,33%

CANDIDATS PROCLAMÉS ÉLUS
TITULAIRES-SUPPLEANTS

Nom Prénom	Liste	Qualité
THIEBAUT Coralie		Titulaire
SCHENCK Emilie		Titulaire
ROBERT Arielle		Titulaire
MAGNY Anne-Sophie		Titulaire
CHARTON Céline		Suppléante
BLANCHOT Aurélie		Suppléante
RINGUET Sandy		Suppléante

- 73,33% des parents ont voté : un des meilleurs pourcentages de votes de ces dernières années (70,69% EN 2025, 65, 35% en 2024, 66,14% en 2023, 71,77% en 2022, 63,5% en 2021, 75% en 2020, 79,55% en 2019, 67,33% en 2018).
-Elections faites exclusivement par correspondance depuis 5 ans, approuvée par le conseil d'école.
Proposition faite de poursuivre ce mode de scrutin l'année prochaine assez lourd à préparer et peu économique en papier ou de changer par vote électronique.
Inconvénient du vote électronique : obligation d'utiliser une plate-forme officielle (loi RGPD), coût de l'utilisation de cette plate-forme, certaines écoles ont vu leur taux de participation baisser en-dessous de 50%. A réfléchir.

Vote du scrutin à voter lors des prochains Conseils d'Ecole.

3) Effectifs et répartition des élèves

Lecture du tableau ci-dessous : effectifs en hausse

-au 05/06/2015 : 69 enfants étaient inscrits
-au 01/09/2015 : 64 enfants étaient inscrits
-au 01/09/2016 : 57 enfants étaient inscrits
-au 01/10/2017 : 64 enfants étaient inscrits
-au 03/09/2018 : 67 enfants étaient inscrits
-au 11/06/2019 : 65 enfants étaient inscrits
-au 15/10/2019 : 58 enfants étaient inscrits
-au 04/02/20 : 60 enfants étaient inscrits
-au 23/06/20 : 57 enfants étaient inscrits

-au 13/10/20 : 68 enfants étaient inscrits
-au 23/02/21 : 76 enfants étaient inscrits
-au 22/06/21 : 78 enfants étaient inscrits
-au 18/10/22 : 81 élèves étaient inscrits
-au 17/10/22 : 86 élèves étaient inscrits
-au 19/06/23 : 85 élèves étaient inscrits
-au 16/10/23 : 90 élèves étaient inscrits
-au 12/02/24 : 97 élèves étaient inscrits
-au 17/06/24 : 98 élèves étaient inscrits
-au 05/11/24 : 93 élèves étaient inscrits
-au 10/02/25 : 87 élèves étaient inscrits
-au 16/06/25 : 85 élèves étaient inscrits
-au 03/11/25 : 79 élèves étaient inscrits
-au 15/06/26 : 80 élèves étaient inscrits

	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
Autrey-les-Gray	6	2	3	8		1	4	1	25
Bouhans-et-Feurg	2	4	4	1	3	1	1	3	19
Broye les Loups/Verfontaine	2	2	1	1		2			8
Fahy-les-Autrey		2	1	2	3	1			9
Loeuilley		1	1	1		1			4
Poyans	2	2	1	2	3	2	1	3	16
Arc les Gray					1				1
Auvet			1	1					2
Mornay							1		1
Nantilly			1						1
TOTAL	12	13	12	15	9	10	8	7	86

En rouge : 5 élèves qui ne font pas partie du regroupement
Distribution par Mme Miny aux maires de la liste nominative des élèves de leur village respectif, au 02/11/2026.

La répartition des élèves dans les classes est la suivante :
- 25 élèves de PS-MS dans la classe de Mme RENARD
- 27 élèves de GS-CP dans la classe de Mme JEANNOT
- 19 élèves de CE1-CE2 dans la classe de Mme BREUILLARD
- 15 élèves de CM1-CM2 dans la classe de Mme FRITSCH et MINY

Organisation pédagogique pour l'année 2026/2027:

Effectifs au 2 novembre 2026 :	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
Mme Renard	12	13							25
Mme Jeannot			12	15					27
Mme Breuillard					9	10			19
Mmes Fritsch/Miny							8	7	15
Total	12	13	12	15	9	10	8	7	86

Remarques :
-Mme Miny précise qu'elle a envoyé aux mairies une enquête de prévisions d'effectifs pour la rentrée de septembre 2027, au début du mois d'octobre. Elle les remercie d'avoir répondu à ces enquêtes pour début novembre le plus précisément possible (à l'élève près) car les prévisions d'effectifs sont à renvoyer à la DASEN cette semaine.
-M.Nicolle précise qu'un locataire de maison ayant un enfant déménagerait dans les semaines à venir. Resterait-il sur le secteur ou non ?

4) Règlement intérieur de l'École

Le règlement intérieur de l'école a été remis à jour en globalité par l'équipe enseignante en s'appuyant sur le règlement départemental.

Le règlement a été joint à la convocation à tous les acteurs du Conseil d'école pour éviter une relecture intégrale et ne traiter uniquement que les sujets posant question lors du premier Conseil.

Pas de modifications ou de remarques éventuelles.

Vote du règlement à l'unanimité.

Chaque famille recevra un exemplaire du règlement intérieur de l'école par mail avec accusé réception/signature (cf pièce jointe).

5) Nouveau projet d'Ecole

-Suite à la seconde évaluation d'Ecole en début d'année 2026, l'équipe enseignante a rédigé un nouveau projet d'école pour 2026-2031.

-Présentation des nouveaux axes de notre Projet d'Ecole par Mme Miny.

-Des fiches actions ont également été annexées à ce projet pour l'année 2026-2027, d'autres sont en cours de rédaction, en s'appuyant sur l'analyse des résultats aux Evaluations Nationales dans tous les niveaux primaires.

Présentation des fiches action par Mme Jeannot :
-« *Chaque jour compte* »
-« *La planète de tes rêves* »
-« *L'espace gentillesse* »
-« *L'école au Musée* »

Pas de modifications ou de remarques éventuelles.

Vote du nouveau projet d'école et de ses fiches action à l'unanimité.

Dans le cadre de l'objectif du 100 % Education Artistique et Culturelle, Mme Miny avait répondu à un appel à projet artistique régional, l'année dernière, en partenariat avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne-Franche-Comté. Ce dispositif permettait de financer des projets EAC : une aide financière de 720€ pouvait être acceptée.

Mme Miny explique que cette aide financière était très attendue étant donné que notre Pôle, situé en grande ruralité, est isolé géographiquement de tout accès à l'Art et à la Culture. Tout déplacement vers un lieu culturel/sportif si minime soit-il (ou toute venue d'un intervenant, d'un auteur…) engendre un coût bien supérieur pour les écoles situées dans les territoires ruraux comme la nôtre que pour les écoles plus proches de ces infrastructures ou sur place.

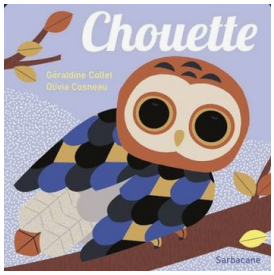
Malheureusement, la subvention de 720€ ne nous avait pas été attribuée par le Rectorat: « *Comme vous le savez, tous les projets ne peuvent être retenus en raison de* ***fortes contraintes budgétaires****.* »

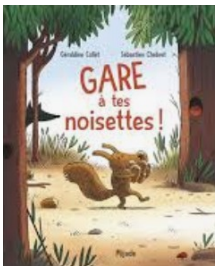
Cependant, cette année nous avons été retenus pour un projet de résidence d'artiste (13 écoles seulement dans le département pourront en bénéficier) notamment grâce à la rédaction de projets innovants ces quatre dernières années par l'équipe enseignante d'Autrey (projets scientifiques des fusées, de théâtre avec la Compagnie 800 Litres de Paille ou encore de danse avec la Compagnie Duende Flamenco) et grâce à l'impulsion donnée par celle-ci pour proposer ce type de projets culturels riches aux enfants chaque année.

La rédaction assez longue de ce projet détaillé de résidence d'artistes par Mme Miny et son équipe devait être réalisée avant le 9 octobre 2026 dernier. Il sera totalement financé par la DRAC, **à hauteur de 5000€** au profit des enfants des 4 classes (60 heures d'intervention de l'artiste). De nombreuses réunions entre les enseignantes et les personnels de la DRAC, de la FRAC, l'artiste lui-même et la conseillère pédagogique Mme Cely ont eu lieu avant les vacances afin de finaliser ce projet à caractère exceptionnel.

-Autre projet en langue française et littérature présenter par Mme Miny : intervention dans les 4 classes d'une auteur d'album de jeunesse/romans, dans le cadre du Festival du livre 2026 « Au Gray des Mots ». En amont, les élèves travailleront sur un réseau ou de romans … et prépareront un questionnement sur le métier d'auteur.
Les deux classes de maternelle-CP rencontreront Géraldine Collet le matin et les CE/CM rencontreront Johan Héliot l'après-midi qui écrit des ouvrages plus adaptés aux plus grands (les albums de Géraldine Collet auraient été trop enfantins).

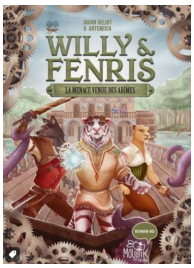












Remarques :

-Mme Miny précise que Lucile, de « La librairie » de Gray, avait contacté une nouvelle fois l'école pour lui proposer un partenariat dans le cadre du Salon du livre 2026.
La Coopérative scolaire, le Syndicat (pour l'achat des albums et romans) et l'Association de Parents d'élèves pourront prendre en charge la rémunération des auteurs, au tarif de la charte des auteurs, qui est environ de 310€ par demi-journée (soit la journée complète pour 620€). La rencontre des enfants avec les auteurs se fera le ***vendredi 13 novembre 2026,*** *à l'école, la veille du Salon du Livre.*
Si l'école avait souhaité organiser « seule » une manifestation de ce type, le coût serait beaucoup, beaucoup plus élevé. Recevoir des auteurs dans les classes est toujours une expérience très enrichissante pour les enfants.

-Remerciements de Mme Miny et de toute l'équipe adressés au Syndicat scolaire et à l'Association de Parents pour ce soutien financier.

-Mme Robert propose un partenariat avec la Médiathèque pour la venue d'auteurs/illustrateurs financée par la Département.

-Mme Miny explique que l'équipe enseignante n'est pas au courant de ce type de projet très enrichissant à la Médiathèque, d'autant plus s'ils sont gratuits. Le coût de telles interventions culturelles est le frein principal pour notre petite école rurale.
Mme Jeannot demande quels auteurs pourraient venir ?

-M. Saccomani propose à Mme Robert de lister sur papier toutes les possibilités que la Médiathèque pourrait offrir à l'école (et/ou au grand public) afin que les enseignantes puissent rédiger en amont des projets pédagogiques et que les enfants puissent profiter pleinement de cette ouverture culturelle.

6) Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)

APC :
Les enseignants doivent réaliser 36h d'APC sur l'année.
Activités pédagogiques complémentaires (mises en place depuis septembre 2013) sous forme :
►Aide aux élèves
►Méthodologie
►Activités en lien avec le projet d'école

Ces activités sont organisées en groupes restreints de 8h20 à 8h50.

7) Plan canicule

Une réflexion devra être engagée avec les municipalités afin d'identifier les aménagements et les moyens matériels pouvant être mis en place dans les écoles afin d'anticiper et organiser les mesures nécessaires pour protéger les élèves et les personnels en cas de fortes chaleurs.
Ce sujet sera abordé lors du deuxième conseil dans les écoles en février 2027, afin d'élaborer un protocole adapté à chaque établissement.

Remarques :
-Mme Leblanc précise que les ventilateurs offerts par l'Association de Parents en urgence en fin d'année scolaire dernière n'étaient pas conformes et que le Syndicat vient de réaliser l'achat de nouveaux ventilateurs.

-Mme Robert propose de faire « L'école dans la forêt. ».

-Mme Jeannot et Mme Miny expliquent que la forêt n'est pas tout près de l'école et qu'il serait nécessaire d'utiliser un moyen de transport (bus) pour s'y rendre notamment avec des petits. Cette solution serait beaucoup bien trop onéreuse pour l'école et s'y rendre à pied serait bien trop long, trop épuisant et même dangereux en pleine canicule pour les enfants.

-Mme Robert demande s'il n'est pas possible de prendre les bus des transports scolaires.

-Mme Miny répond que les transports scolaires ont des circuits bien définis (arrêtés par la Région Bourgogne Franche-Comté) pour des raisons de sécurité et les chauffeurs ne peuvent pas y déroger. La réservation d'autres bus serait nécessaire pour se rendre en forêt, toutefois cette solution n'est pas envisageable financièrement.

8) Sorties pédagogiques et autres interventions

-La classe de CM1-CM2 a assisté au spectacle « *Tout Molière ou presque*» le 21 septembre dernier. Le transport et les entrées ont été financées par la Coopérative scolaire (une petite contribution de 2€ a été demandée aux familles) et par l'Association de Parents. En amont, les élèves ont étudié une version adaptée du « *Malade imaginaire* » en classe.



-La classe de CM1-CM2 s'est rendue le jeudi 8/10/26 au cross du collège Delaunay dans le cadre de la liaison CM1-CM2-6ème. Ce fut une belle rencontre sportive et conviviale pour les élèves.

-Les classes de GS/CP, CE et CM ont bénéficié d'un cycle Handball tous les jeudis après-midis avec l'intervention de Morgan Lacroix et Benjamin Marchal, employés du Handball Val de Gray.

-Les classes de PS/MS, GS/CP, CE et CM bénéficient comme l'an passé d'un partenariat avec la Médiathèque de la Commune d'Autrey et Mme Robert. Ces interventions consistent en des lectures d'albums, l'accès privatisé de la Médiathèque, la manipulation d'albums, des petites comptines en anglais… une fois tous les 15 jours pour les plus petits et d'une initiation à l'anglais (langue maternelle de Mme Robert) tous les jeudis après-midis, Mme Robert étant employée 3 heures supplémentaires pour ce projet littéraire et linguistique. Ce projet a pu se mettre en place dès le jeudi 10 septembre 2026 et l'équipe en remercie Mme Robert.
Mme Miny remercie également la Commune d'Autrey pour le financement de ces interventions très riches auprès des enfants.

-Mme Robert explique que la Médiathèque peut également proposer d'autres projets avec les familles, notamment grâce aux ressources autour de l'Education et autour de l'axe de coparentalité. Un « Café des parents » pourrait être envisagé afin d'échanger sur des questions d'éducation.
Un projet Cinéma gratuit pourrait être aussi envisagé avec les classes.

-Projet « Trio à Loupiots » des 4 classes avec l'Ecole Départementale de Musique et de Théâtre depuis le 29 septembre 2026, les mardis matin. Nous avons la chance de bénéficier gracieusement d'un projet chorale « Trio à Loupiots » sur le thème de « La peur » avec l'intervention de professionnels de l'École Départementale de Musique dont Caroline PY!
Ces séances permettent aux enfants, de bénéficier d'une véritable initiation à la pratique instrumentale et surtout au chant, avec l'intervention de professionnels.
Une restitution aura lieu le vendredi 4 décembre 2026 à la salle des Fêtes d'Autrey, pour l'inauguration de notre Marché de Noël organisé par l'Association de Parents.

9) Prévision d'un éventuel Cycle natation

-Les classes de (GS)/CP/CE1/CE2/CM1/CM2 devraient bénéficier d'un enseignement natation au 3ème trimestre le vendredi matin.
Cependant, pour assurer ces enseignements, il est nécessaire que nous soyons accompagnés de parents volontaires, agréés par l'Education Nationale.

L'équipe enseignante remercie les parents volontaires, (futurs) agréés et bénévoles pour nous accompagner (Mmes Goës-Barbier, Magny, Schenck, Perlo, Bergerot, Charton ainsi que M. Joyandet) car tous les enfants des trois classes de GS/CP et CE1/CE2 ont pu bénéficier de 9 séances (les CM en ont raté une à cause de la visite du collège).

Les coûts de transport de 950€ ont été pris en charge entièrement par la Coopérative scolaire (grâce notamment à l'Opération agrumes/miel et bulbes) et pour l'année 2026/2027, l'Association prendra en charge la moitié (l'autre moitié la coopérative scolaire).

Afin de mieux anticiper la rentrée 2026, Mme Menigoz, Conseillère Pédagogique, avait proposé une formation d'agrément natation le 22 juin dernier et en repropose une le lundi 23 novembre prochain. Le formulaire de demande d'agrément a été transmis aux familles ainsi que le courrier d'invitation pour le 23 novembre. Mme Hulin a obtenu son agrément en juin dernier et nous l'en remercions. Un ou deux nouveaux parents pourraient être intéressés pour passer cet agrément en novembre. Mme Thiébaut se propose de le repasser car son agrément n'est plus valable (maximum 5 ans).
Mme Collinet, M.Thomas, M. et Mme Kutyla, Mmes Thiébaut et Mme Goes-Barbier étaient agréés volontaires les années passées. Cependant, de par leurs obligations professionnelles, un certain nombre de ces personnes n'ont pas pu assurer l'encadrement des séances de natation l'année. Pourront-elles se rendre disponibles les années prochaines ?

Remarques :
-Mme Miny précise que, comme l'année passée, il serait souhaitable d'emmener les élèves de CP de Mme Jeannot si le cycle peut avoir lieu mais également les élèves de GS. Cependant l'effectif de la classe de GS/CP est important. Certaines années, l'effectif total avec les CP,CE et CM était alors de 57 élèves en moyenne. Cette année nous passerons à 61 élèves et il faut comptabiliser le nombre d'accompagnateurs dans le bus en conséquence ?
L'an passé, la compagnie de bus Arbois Tourisme ne pouvait pas nous assurer les trajets avec l'effectif des GS + accompagnateurs, ils n'avaient qu'un bus de 60 places à disposition. Nous avions alors pris Dahn plus onéreux et fiable pour assurer cette prestation.

Mme Miny et l'équipe enseignante encouragent cet enseignement dès le CP (voire dès la GS) pour familiariser les enfants le plus tôt possible avec le milieu aquatique d'autant plus que le coût des transports ne serait pas plus conséquent (le bus serait rempli et rentabilisé au maximum). A voir comment cela pourra être envisagé avec les élèves de GS cette année mais cela semble compliqué. Comme certaines années, Mme Breuillard et Mme Miny pourraient prendre en charge les élèves de CP de Mme Jeannot à la piscine, avec un effectif plus raisonnable de 49 élèves ?

-Mme Robert demande s'il n'est pas possible que les parents agréés emmènent leurs/des enfants à la piscine avec leur voiture personnelle.
Mme Miny explique que cela n'est pas envisageable pour des raisons de sécurité et que ce projet pédagogique rédigé très attentivement et très précisément par elle-même (l'enseignement de la natation étant une activité dite « à risque ») et validé par l'IEN doit être réalisé du début à la fin en groupes-classe entiers.

10) Association de Parents d'Elèves et Amis de l'école

-Mme Thiébaut remercie les maires pour l'attribution de subventions et les parents bénévoles qui ont aidé l'Association l'année passée.

-Un calendrier avec le planning des manifestations de l'année sera transmis par les cahiers de liaison à la demande des parents.

PLANNING DES MANIFESTATIONS
DE L'ASSOCIATION DES PARENTS ET AMIS DU PÔLE ÉDUCATIF DES 4 VALLÉES 2026-2027

Manifestation	Date	Lieu
Vente de madeleine	Distribution des flyers le 21 septembre (toutes les boites aux lettres)	Distribution à l'école le vendredi 16 octobre
Vente de sapin et de miel	Distribution des flyers le lundi 26 octobre (toutes les boites aux lettres)	Distribution des sapins le mardi 1 décembre devant l'école
Photo avec le Père Noël dans un décor de noël	Lundi 30 novembre le matin	Ecole
Marché de Noël de l'école	Distribution des flyers cahiers des aînés + panneau pocket	Vendredi 4 décembre à la salle des fêtes de Autrey les gray
Distribution des cadeaux de Noël aux enfants + séance de cinéma offerte	Vendredi 18 décembre le matin	École/Cinéma
Vente de pâtes	Distribution des flyers lundi 18 janvier (aînés + porte à porte)	Distribution à l'école le vendredi 12 février
Défilé Carnaval	Mardi 9 Février après-midi	Rue de Autrey + goûter à l'école
Poster des copains d'école	Flyers cahier des aînés Photos prises à l'école	Distribution des poster début février aux enfants
Tombola	Vente des tickets + porte à porte si besoin lundi 8 mars	Distribution des lots le vendredi 2 avril
Pâques distribution de chocolat	Mardi 30 mars fin d'après midi	École
Vente de muffins	Distribution des flyers mardi 6 avril (toutes les boites aux lettres)	Distribution vendredi 30 avril devant l'école
Buvette spectacle de musique		Salle des fêtes de Autrey les gray
Kermesse	Distribution des flyers vendredi 14 mai repas vendredi juin	Entre la mairie de Autrey et la cantine
Apéro/Repas de remerciement	Vendredi 2 juillet	Salle des fêtes de Bouhans et Feurg

Les dates de certaines manifestations peuvent changer pour diverses raisons (personnelle, professionnelle, météo, …)

L'apéro/repas de remerciement sera proposé aux personnes nous aidant plusieurs fois dans l'année.
L'Association vous remercie d'avance pour votre engagement et votre aide. Si vous avez des questions n'hésitez pas à nous contacter.

-L'action « Vente de madeleines » a déjà permis de réaliser un bénéfice d'environ 500€.

Remarques :
-Mme Miny précise que les plannings seront distribués dans les cahiers de liaison ainsi que les flyers pour le Marché/Concert de Noël et vente de sapins dès demain.

-Mme Thiébaut précise que l'Association a énormément d'objets de Noël des années passées confectionnés par les enfants et qui n'ont pas été vendus.
Nous avons donc demandé si vous aviez des idées. Une maman nous a contactés pour le Marché de Noël de Nantilly.
Nous sommes donc inscrits pour le marché de Noël de Nantilly qui aura lieu le samedi 28 novembre à partir de 17h. Nous avons besoin de vous pour quelques petites choses (un mail sera transmis aux familles également) :
- 2 / 3 tables pliantes
- 3 / 4 chaises pliantes
- 1 barnum avec les toiles sur le côté pour se protéger du froid.
- et bien entendu, si vous êtes disponibles, en tant que bénévoles pour nous aider à l'installation / à tenir le stand même 30 min / venir nous apporter un chocolat chaud ou café / et pour le rangement.
Merci de nous faire savoir au 06.77.88.68.16.
Nous aurons plus de renseignements au niveau des horaires un peu plus tard.
Merci d'avance pour votre engagement pour les enfants.

-Mme Miny demande quelle commune offrira cette année le ou les sapins pour mettre dans les salles de classe.
Rappel : en 2014 c'est Autrey qui avait offert le sapin à l'école, en 2015 c'est la commune de Bouhans, en 2016 la commune d'Attricourt, en 2017 la commune de Fahys-les-Autrey, en 2018 la commune d'Autrey, en 2019 la commune de Lœuilley, en 2020 la commune de Poyans, en 2021 ce fut M. Jorand, en 2022 la commune de Broye-lès-Loups, en 2023 M.Pretot pour la commune d'Autrey-lès-Gray, en 2024 la commune de Fahy-lès-Autrey, en 2025 Poyans et Bouhans (2 petits sapins par commune).
- M.Vagner propose que ce soit la commune de qui finance cette année les 4 sapins (- de 1m20) de l'école et M.Saccomani les 4 sapins de l'année prochaine, pour Noël 2027.
-Remerciements (en avance) de l'équipe enseignante adressés à la commune de Loeuilley et d'Autrey-lès-Gray .

11) Divers

-Remerciements aux communes, à l'ensemble des élus et au Syndicat des Ecoles qui assurent le financement des frais de fonctionnement de notre Pôle ainsi que les travaux divers et autres réparations (embauche de M. MANICI Laurent en septembre 2026).
Mme Miny précise que deux personnels du périscolaires lui ont signalé que le portail de la cour des grands ne peut plus être fermé, celui-ci a dû être forcé durant les vacances.
M.Saccomani viendra constater ce nouveau fait de vandalisme demain avec un artisan serrurier.

-Remerciements à Mme Bergerot, Directrice du Temps Périscolaire, avec qui nous travaillons en étroite collaboration sur le fonctionnement de l'école, les temps de transition...

-Alerte incendie : plusieurs exercices d'évacuations doivent être réalisés en cours d'année dont un dans le premier mois. Le 1er exercice (enseignantes prévenues) a eu lieu le 05/10/26 le matin. L'alerte s'est très bien passée.

-De même, une alerte confinement « Attentat-intrusion » et une alerte « Risque majeur » se dérouleront dans les mois à venir. Les élèves seront préparés à ces alertes.
Mme Miny précise que ce sera l'occasion de vérifier si les 2 nouvelles sonneries installées en fin d'année scolaire dernière sont bien fonctionnelles et remercie le Syndicat scolaire pour la mise en conformité de ces systèmes d'alarme (qui posaient problème depuis de nombreuses années : inaudibles, sonnerie ressemblante à l'alerte incendie…). Un mail du rectorat a d'ailleurs été reçu à 15h30 par Mme Miny cet après-midi concernant un exercice académique « Attentat intrusion », prévu en semaine 49 (semaine du 30 novembre eu 4 décembre). Le scénario envisagé sera un règlement de compte de bandes rivales armées devant l'école.

-Mme Miny explique : *« Dans le cadre des nouvelles recommandations ministérielles visant à permettre aux élèves de participer à une cérémonie commémorative durant le temps scolaire, nous organiserons avec les 3 classes du Pôle, une cérémonie en hommage aux victimes de la Première Guerre mondiale.*

Nous avons alors proposé de l'organiser en présence de M.Saccomani, le ***mardi 10 novembre 2026 à 15h****, devant le Monument aux Morts, autour du thème :* « Se souvenir… et choisir la paix ».
La présence des élus des autres villages, de représentants du Souvenir français ou d'anciens combattants et d'habitants des villages contribuerait également à donner tout son sens à ce temps de mémoire et de transmission auprès des enfants. Vous y êtes donc cordialement invités.
Au-delà de ce moment de recueillement et de citoyenneté vécu avec l'école, nous espérons également que cette première expérience donnera envie aux enfants de revenir le lendemain, le 11 novembre, accompagnés de leur famille, pour participer à la cérémonie officielle de la commune d'Autrey ou de leur commune respective. Ce serait une belle manière de prolonger cette démarche de mémoire et de favoriser la transmission entre les générations. »
Affiche d'invitation réalisée par Mme Miny projetée en prévision de la communication sur les Panneaux Pockets des Communes.



-Mme Thiébaut pose une question d'un parent concernant les cas d'impétigo dans les classes des plus petits avant les vacances et le manque d'information sur la contagiosité de cette maladie.
Mmes Miny et Jeannot répondent : Concernant la contagiosité de l'impétigo, nous avons bien procédé à l'éviction scolaire des deux élèves pour lesquels le diagnostic avait été clairement établi juste avant les vacances scolaires. Pour les autres situations déclarées au tout début, les semaines précédentes, les informations rapportées par les familles et dont nous disposions étaient différentes : les diagnostics posés par différents médecins variant selon les cas et la maladie « impétigo » n'étant pas été nommée précisément (ni par les familles, ni par leur médecin) avant la toute dernière semaine avant les vacances.
L'école a donc suivi les recommandations médicales qui lui ont été communiquées. L'équipe enseignante n'étant pas professionnelle de santé, il ne lui appartient pas de poser ou de contester un diagnostic, ni d'enquêter sur les maladies éventuelles des enfants (secret médical). Elle regrette bien cette petite épidémie d'avant vacances dans certaines familles.
Mme Robert précise qu'aucune éviction scolaire n'a été envisagée par certains médecins car ce virus staphylocoque est un virus qu'on a tous sur notre peau et qui ne nécessite pas d'éviction scolaire, c'est une maladie bénigne et très fréquente chez les enfants.

-M.Mandigon et M.Saccomani demandent si Mme Gaidry et M.Lamy-Bion ont contacté l'école pour les projets de cérémonie à Poyans en hommage au résistant Julien Dubois et à la visite du site de mémoire HWK proposé par le Souvenir Français.

Mme Miny répond que les projets sont bien en cours avec sa classe de CM et remercie ces deux partenariats en lien avec le Devoir de Mémoire.

-Mme Robert se questionne sur la sécurisation du blog de l'école. Mme Robert se demande s'il ne serait pas nécessaire de mettre en place un mot de passe et de ne pas nommer les enfants (sur les temps périscolaires notamment).
Mme Miny explique que l'école utilise un blog hébergé par le rectorat, sur ses serveurs. Les données sont stockées en France sans risque d'utilisation à des fins commerciales ou autres. La protection de notre blog est donc assurée puisque les sauvegardes automatiques du contenu sont gérées par les services informatiques du Rectorat, qui s'occupe également de la sécurisation des données contre les attaques ou autres.
Mme Miny précise aussi qu'aucun nom de famille ou information personnelle ne sont mentionnées sur le blog (seuls les prénoms) et que les articles respectent les lois RGPD.
Enfin, quand les familles se sont opposées à ce que leur enfant figure sur le blog de l'école (cf autorisation parentale remplie en début d'année scolaire par les familles pour l'année scolaire), nous respectons leur choix en prenant énormément de temps à filtrer les photos et/ou à flouter le visage de leurs enfants.

☐ OUI ☐ NON	Projection collective	1 année scolaire	**Usages de communication externe** de l'institution. **Exemple Blog de l'école** Précisez-le(s) site(s) : **http://prim-autrey-les-gray.ac-besancon.fr/**

Mme Bergerot explique qu'il n'y aura plus de photos des anniversaires fêtés à la cantine ou autres activités diffusées pour éviter tout problème.

Remerciements et clôture de séance à 22h00.

Date de la prochaine réunion :

08/02/2027

Fait à Autrey, le 02/11/26 :

Signatures :

Les Parents : Les Elus : Les enseignantes :

